Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260311-DEL_2026_050-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 10 février 2026

Date de convocation : 03/02/2026 **Date d'affichage :** 03/02/2026	Nombre de conseillers En exercice : Présents : Votants :	 37 37 0

L'an deux mille vingt six, le dix février, à 19 Heures 00, à la GAHARD (salle Émeraude - rue Jean Morin), le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur Claude JAOUEN, Président de la Communauté de Communes Val d'Ille – Aubigné.**

Présents :
GELY-PERNOT Aurore, VASNIER Pascal, FOUGLE Alain, LAVASTRE Isabelle, JOUCAN Isabelle, ALMERAS Loïc, KECHID Marine, BERNABE Valérie, GUERIN Patrice, GORIAUX Pascal, DUBOIS Jean-Luc, MACE Marie-Edith, LE DREAN-QUENEC'HDU Sophie, DUMAS Patrice, MESTRIES Gaëlle, LOREE Michel, FERRAND Marc-Olivier, JAOUEN Claude, OBLIN Anita, HENRY Lionel, EON-MARCHIX Ginette, TAILLARD Yvon, BOUGEOT Frédéric, COUMAILLEAU Pascal, RICHARD Jacques, MASSON Josette, HAMON Carole, LEGENDRE Bertrand, LARIVIERE-GILLET Yannick, DESMIDT Yves, MOREL Gérard, SENTUC Véronique, LECONTE Yannick, BOURNONVILLE Noël, HOUITTE Daniel, DEWASMES Pascal, BLAISE Laurence

Secrétaire de séance : Madame LAVASTRE Isabelle

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 035-243500667-20260311-DEL_2026_050-DE

N° DEL_2026_050

Objet **Finances**

Orientations budgétaires 2026 - Présentation du Rapport et Débat

Conformément à l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015, le Président présente au conseil communautaire, dans un délai de 2 mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires (ROB), les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette.

Ce rapport comporte, en outre, une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs. Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Monsieur le Président propose de prendre acte de la présentation de ce rapport et de débattre des orientations budgétaires.

Vu l'article 107 de la loi NOTRe du 7 août 2015,

Vu le décret n° 2016-841 du 24 juin 2016,
Le Conseil de Communauté :
PREND ACTE de la présentation du rapport d'orientations budgétaires 2026 ci-annexé, et de la tenue du débat d'orientations budgétaires 2026,

PRÉCISE que ce débat a permis d'échanger et d'apporter des précisions sur les sujets suivants :

- l'appréciation de la situation financière globale de la Communauté de Communes,
- la méthodologie et les hypothèses pour établir la prospective financière,
- le constat d'un excédent de fonctionnement sur l'exercice 2025 et d'un déficit d'investissement en 2025
- les évolutions prévisionnelles des recettes en lien avec l'adoption de loi de Finances 2026,
- l'état de la dette et les orientations du projet de territoire ainsi que le prospective financière.
- les propositions de mise à jour du PPI dans les orientations du projet de territoire ainsi que la prospective financière.

Le ROB sera mis à la disposition du public au siège de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné et dans les mairies des communes membres, et sera mis en ligne sur le site internet de la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné.

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture et publication par voie électronique
Le 11/03/2026
Le/la secrétaire de séance,
Madame LAVASTRE Isabelle

Le *11/03/2026,*
Le Président,
Claude Jaouen

